

Danielle Leeman

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense & UMR 5191 « ICAR » (CNRS & Université de Lyon)

Présentation de recherches¹ au Séminaire de l'Equipe ICAR 3 du vendredi 15 mars 2013
ENS, 15 Parvis Descartes, 69007 Lyon – salle F04, 14h-15h.

« *Je, me, moi* : allomorphes du pronom de première personne ? »

[Résumé de la conférence.]

I. Cadrage théorique et méthodologique

La théorie de référence est celle que définit le *Cours de Linguistique générale*, selon laquelle la langue est un système de signes arbitraires : les unités sont constituées d'une forme (le signifiant) et d'un sens (le signifié) qui n'est assimilable ni à un objet du monde (le référent qu'il peut néanmoins servir à désigner) ni à un concept (la représentation mentale que suscite l'écoute ou la lecture de la forme). L'identité de chaque unité est dans son opposition à toutes les autres au sein du système (ou du micro-système dont elle relève au sein de la langue).

Ainsi toute forme linguistique (c'est-à-dire reconnue comme appartenant à la langue) a-t-elle un sens mais, si le signifiant donne lieu à matérialisation (orale ou écrite), le signifié en revanche reste de l'ordre du mental, donc inaccessible à l'observation. Méthodologiquement, donc, on ne peut procéder qu'en partant de l'analyse morphologique et syntaxique (la description des formes, leur manipulation, les raisonnements et conclusions que cela peut engendrer) puis, par une interprétation de ce qui a été observé, avancer une hypothèse sur le signifié correspondant.

La tradition structuraliste a cependant montré que les segments observables ne correspondent pas aux unités de la langue, dans la mesure où existent différentes formes pour un même sens : le son (matériel) ne fournit pas le phonème (lequel correspond au regroupement de sons ayant la même fonction sur le plan sémantique) et de même un morphème (unité de langue) peut se voir réaliser par différents morphes (les formes matérielles observables) - c'est ainsi que, pour la majorité des grammairiens et des linguistes, les trois formes *je* (ou *j'*), *me* (ou *m'*), *moi* sont des variantes pour l'expression de « la première personne ».

II. Recherches sur les formes du pronom de 1^{er} personne

Ce choix paraît cependant contestable, dans la mesure où est d'emblée attribué aux trois formes un même sens sans que soit seulement posée la question de savoir si cette différence

¹ Ces recherches ont fait l'objet de publications tout au long de la décennie 2000-2010, voir le site suivant, sous l'onglet « publications » : <http://www.danielle-leeman.com>. Un exemplaire de la plupart de ces articles, rassemblés après photocopie, est disponible à la bibliothèque du laboratoire.

matérielle ne recouvrirait pas une distinction sémantique.

Pourtant Damourette & Pichon, au début du XXe siècle, ont donné l'exemple d'une interprétation possible de l'opposition morphologique entre formes « faibles » (*je / j'* et *me / m'*) et forte (*moi*) : dans le premier cas, le pronom donne de la personne une image minimale, « tenue », mais dans le second au contraire il la présente dans sa pleine originalité. C'est ainsi que ces auteurs expliquent que l'attribut soit de la forme *moi* et non *me*, une formule telle que *Je suis moi (et toi tu es toi)* revendiquant justement une existence à part entière de la personne qui parle. (Il reste cependant à distinguer *je* et *me*.)

Pareillement Gustave Guillaume, dans le milieu du dernier siècle, a opposé, mais sur des critères syntaxiques, *je* et *me*, qui relèvent de la sphère du verbe, et *moi*, qui en est autonome - l'interprétation étant donc que la personne est montrée étroitement liée au procès dans les deux premiers cas, mais autonome dans le troisième, indépendante en particulier de l'inscription temporelle que suppose le verbe (en somme, *moi* serait la dénomination de la « personne en soi », considérée hors des contingences de la vie). La différence entre *je* et *me* serait que le premier procure une vision « dynamique » de la personne (c'est l'agent de l'action : *je frappe*), mais non le second (qui désigne le patient : *on me frappe*) - l'exemple du passif suffit néanmoins à invalider cette hypothèse (puisque *je* désigne la victime dans *je suis / j'ai été frappé*).

Plus récemment, il y a une vingtaine d'années, Patrick Charaudeau a repris la distinction entre *je*, *me* d'un côté, et *moi* de l'autre, en conférant à cette dernière forme le même type d'interprétation que ses prédécesseurs. Avec Georges Lakoff (en gros à la même époque), en revanche, l'hypothèse est que le pronom anglais *I* est dévolu à l'expression de la conscience de la personne, vue en tant qu'elle exerce ses capacités intellectuelles, imaginatives et affectives (ce qu'il appelle le « subject »), par opposition à *me* ou *myself*, consacrés à la présentation de la personne comme corps, être concret inscrit dans la vie sociale (ce qu'il appelle le « self »). Par exemple, dans *Je me déteste*, *je* désigne la personne en tant qu'elle porte un jugement sur elle-même dans son apparence ou son comportement, personne « physique » à laquelle il est référé par *me*. Néanmoins cette bipartition sémantique ne rend évidemment pas compte de l'existence de trois formes : c'est par une règle de grammaire, et non à travers une troisième identité sémantique possible, que Lakoff justifie l'existence et l'emploi de *me* et *myself*.

Même si elles ne sont pas entièrement satisfaisantes, ces tentatives - qui proviennent de linguistes de haute qualité - encouragent à poursuivre la réflexion dans le sens d'une distinction sémantique à corrélérer à la distinction formelle observable en parole.

III. Qu'en est-il au juste de l'allomorphie du pronom de 1^e personne en position de sujet ?

Selon la doxa, *je* est la forme du pronom de 1^e personne lorsqu'il occupe la fonction de sujet. Or cette définition n'est pas spécifique de la forme *je*, car *moi*, et même *me* (dans les « propositions infinitives » de l'analyse traditionnelle) sont également possibles dans cette position. Ce qui est propre à *je* (et du même coup *a contrario* à *me* et *moi*), ce sont les conditions dans lesquelles il a cette posture :

Je pense donc je suis. / Qui suis-je ?

**Moi/me pense donc moi/me suis. / *Qui suis-moi/me ?*

*Moi seul pense à toi. / *Je/me seul pense à toi.*

*Il m' imagine penser à toi. / *Il moi/je imagine penser à toi.*

La forme *je* exclut toute spécification² et n'est sujet qu'avec un verbe conjugué, à l'inverse *moi* ne peut être sujet d'un verbe conjugué qu'avec le modifieur *seul* - *me* exclut ces deux positions. En complétant le corpus, on peut s'apercevoir que *moi* peut aussi être le sujet d'un verbe à l'infinitif dans une phrase indépendante, d'un participe présent ou passé et même d'un verbe ellipsé :

Moi, vivre ici ? / Et moi de me tordre de rire !
Moi parti / partant, les enfants allumèrent la télévision.
Qui en veut ? - Moi !

Comment interpréter ces possibilités et impossibilités formelles ? L'hypothèse est, à ce stade, que (1) *je* montre la personne considérée en elle-même, sans référence à autrui³, et attachée à un procès situé temporellement, à l'encontre de (2) *moi* qui présente la personne en tant qu'elle s'oppose à d'autres mais en revanche ne dépend pas d'un procès ni de son inscription dans le temps; quant à (3) *me*, il donne de la personne une image subordonnée à la perception qu'en a autrui, et comme sujet à peine concerné (il n'y a pas d'accord avec le verbe) d'un procès minimalement évoqué (l'infinitif constitue l'identité la plus ténue de l'idée verbale).

Si l'on admet avec Simon Dik que la position de sujet est définissable comme le point de vue duquel est présenté l'énoncé, c'est la forme *je* qui apparaît le mieux représenter l'expression du point de vue de la personne qui parle en tant que point de vue incontestable (puisque *je* assume l'assertion sans se situer relativement à d'autres).

En résumé, aussi bien *je* que *moi*, voire *me*, sont susceptibles d'occuper la fonction de sujet et par conséquent d'annoncer le point de vue duquel est formulé l'énoncé (celui de « la personne qui parle ») mais les propriétés distributionnelles et syntaxiques des trois formes permettent de soutenir qu'il s'agit de trois présentations différentes du locuteur - il ne s'agit donc pas d'allomorphes.

IV. Qu'en est-il au juste de l'allomorphie du pronom de la personne en position de complément ?

Pour la position de complément, seuls *me* et *moi* sont concernés - mais les deux constructions ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre, contrairement à ce qu'affirme Emile Benveniste à l'encontre de Damourette et Pichon (et, que soutient encore, plus récemment, Henning Nølke), qui illustrent leur propos par la paire - selon moi parfaitement convaincante :

Je m'aime mieux que toi. / J'aime mieux moi que toi.

De fait, d'autres exemples apparaissent, dès l'instant que l'on teste la complémentation des adjectifs :

Max m'est inférieur. / Max est inférieur à moi.
Moi Prétencieuse ? C'est pas de ma faute si t'es inférieur à moi [sic] (fr. facebook.com)
Léa m'est indifférente. / Léa est indifférente à moi.
Comment faire souffrir un homme qui est indifférent à vous ? (www.fr. answers.yahoo.com)

² Hormis dans la formule consacrée « *Je, soussigné, ...* ».

³ En revanche, *seul* associé à *moi* extrait d'un ensemble la première personne : *Moi seul* (donc personne d'autre)...

ou celle des verbes :

Tu me regardes. / Regarde-moi. / Ne me regarde pas.

Il ne m'a pas prêté attention. / Il n'a pas prêté attention à moi.

Ma mère me limite l'argent de poche. / Ma mère limite à moi l'argent de poche.

Mon mari me préfère ses amis au secours [sic] (forum.aufeminin.com) / Il préfère ses potes à moi ! (forum.aufeminin.com)

Dans le cas de l'adjectif *indifférent*, l'écart de sens est net, et corrélable à la structure syntaxique telle qu'elle s'observe :

- avec *me*, celui qui parle est présenté comme ressentant l'indifférence ; la 1^e personne est une partie intégrante du procès qui associe un sentiment et son « expérienceur » - et, de fait, le mot *me* est concrètement enfermé entre le sujet *Léa* et le prédicat *est indifférente* ;

- avec *à moi* à l'inverse, celui qui parle est présenté comme la cause qui déclenche le ressenti du sujet Léa : la 1^e personne est alors montrée extérieure au lien qui attache l'expérienceur et son ressenti - le pronom est disjoint, il ne fait pas partie de l'ensemble formé du sujet et du prédicat⁴.

Le commentaire serait semblable pour *Ma mère me limite l'argent de poche* (*me* désigne le patient sur lequel s'exerce directement l'action du sujet) par opposition à *Ma mère limite à moi l'argent de poche* (*à moi* réfère au critère choisi au préalable, donc extérieurement à la limitation elle-même). La différence peut s'expliquer de même dans le cas de *Tu me regardes* (le constat est que la 1^e personne est sous le regard de son interlocuteur), par opposition à *Regarde-moi* (où il s'agit de faire arriver les yeux au locuteur à la 1^e personne, laquelle est donc ici située extérieurement à ce regard). Dans *Ne me regarde pas*, à nouveau, la situation est que le locuteur est sous le regard de son interlocuteur, ce qu'il souhaite changer.

L'hypothèse qui se dégage de ces comparaisons est que les observations formelles peuvent être interprétées de manière à attribuer une identité propre à *me* et *moi* :

- *me* sémantiquement inscrit le sujet parlant dans un état (*Cette personne m'est chère / Max me tient*) ou au sein d'un processus (*Cela me revient maintenant !*) de telle sorte que le programme en est fixé, pour ainsi dire figé : *me* est concrètement « coincé » entre le sujet et le verbe, on ne peut ni l'extraire de cette place ni le modifier. En revanche,
- (*à moi*) montre le locuteur extérieur à ce qui se passe entre le sujet et le prédicat, comme un repère (*il recourt à moi*), une visée (*il aboutit à moi*), l'objet d'une « tension vers » (*Max tient à moi / Je reviens à moi*) - syntaxiquement, le pronom peut en l'occurrence être extrait pour l' emphase, modifié (*moi seul, moi-même*) : il n'est pas totalement dépendant d'une seule construction.

V. En conclusion

Partant d'un cadre théorique au sein duquel le sens est conçu non comme donné (à partir d'une intuition fondée sur nos habitudes de désignation), mais à construire en fonction de ce que révèlent les propriétés morphologiques et syntaxiques de la forme qui lui correspond, et ce par différence avec les autres formes du (micro-)système dans lequel il prend place, on a pu montrer

- que les différences formelles entre *je*, *me*, *moi* ne sont pas forcément là où on a pu les localiser jusqu'ici,

⁴ Il pourrait d'ailleurs être déplacé frontalement, avec un effet de contraste : « *A moi, Léa est indifférente, par contre mon mari l'intéresse beaucoup.* »

- que chaque forme n'en a pas moins un comportement spécifique qui ne la rend assimilable à aucune des deux autres,
- que ce qui vaut pour la forme vaut concomitamment pour le sens - conformément au principe saussurien de l'indissolubilité du lien entre signifiant et signifié, ce qui fait
- que l'on ne peut pas conclure qu'il s'agit là de trois allomorphes (conclusion qui supposerait le sens invariant d'une forme à l'autre), mais bien de trois signes chacun muni d'un signifiant et d'un signifié qui s'opposent à ceux des autres unités.

Je remercie pour leurs questions pertinentes et leurs riches suggestions les participants à ce séminaire, dont j'apprécie l'ambiance chaleureuse.